



Direction des finances

Münsterplatz 12
Case postale
3000 Berne
+41 31 633 44 66
Info.fin@be.ch
www.be.ch/fin

Angelika Fiechter
+ 41 31 636 73 62
angelika.fiechter@be.ch

Direction des finances , case postale, 3000 Berne

Aux personnes et aux institutions participant à la procédure de consultation

Votre référence :
Notre référence : 2020.KAIO.70
Classification : Non classifié

Berne, le 13 janvier 2021

Ordonnance portant introduction de l'accord intercantonal sur les marchés publics (Oi AIMP)

Madame, Monsieur,

Par arrêté du 13 janvier 2021, le Conseil-exécutif a habilité la Direction des finances à soumettre l'ordonnance portant introduction de l'accord intercantonal sur les marchés publics à la procédure de consultation. Les principaux éléments du projet sont les suivants :

Ce projet contient les dispositions d'exécution de la législation sur les marchés publics totalement révisée et harmonisée au niveau national que le canton de Berne entend introduire avec la loi concernant l'adhésion à l'accord intercantonal sur les marchés publics (LAIMP). Le Grand Conseil devrait en discuter durant sa session de mars prochain. Vous trouverez des informations plus détaillées sur le nouveau droit des marchés publics sur internet, sous www.be.ch/marchéspublics.

Les documents soumis à la consultation sont publiés sur internet à l'adresse www.be.ch/consultations.

Vous voudrez bien envoyer votre avis avant le 13 avril 2021 par courriel à l'adresse thomas.fischer@be.ch. M. Thomas Fischer se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (+41 31 633 40 94).

En vous remerciant de votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Direction des finances

Beatrice Simon
Conseillère d'Etat